

Bonjour *Valois*

économie

L'Happyculture
gagne le Valois

Musivales, la saison
s'achève en beauté

Bienvenue à
La Passerelle !



Benoît HAQUIN

Président de la Communauté
de Communes du Pays de Valois

Chères Valoisiennes, chers Valoisien,

La Communauté de Communes du Pays de Valois a déménagé. Cela faisait quelque temps que l'on vous en parlait. Ça y est, c'est fait. Elle est arrivée à Crépy-en-Valois. Pour la première fois de son histoire, tous ses services sont rassemblés sur un site unique. C'est pratique pour vous les usagers. Vous trouvez tout au même endroit. En une seule visite, vous avez la possibilité de déposer votre dossier d'assainissement autonome, puis de signaler un problème de collecte des déchets et enfin vous irez acheter vos places pour les prochaines Musivales à la billetterie du service culturel.

La CCPV et la ville de Crépy-en-Valois se sont associées pour racheter le bâtiment des anciens bureaux de Poclain, 62 rue de Soissons. La Communauté de Communes occupe le premier étage. Au rez-de-chaussée, propriété de la ville, sont installés des services publics comme le centre des impôts, la MIEF-Mission locale, l'éveil cantonal. D'autres suivront.

Le bâtiment n'a pas pris une ride depuis sa construction en 1998. Résolument moderne, il a un aspect loft avec atrium, verrières et poutres métalliques. Il y a même une belle passerelle. Eh bien, je vous livre un scoop, elle a inspiré directement le nom du lieu. Ce sera « La Passerelle ». Tout à la fois poétique et architecturale, cette dénomination est aussi symbolique des liens qu'une communauté de communes doit tisser et entretenir avec les acteurs de son territoire. Des passages, des échanges entre les uns et les autres.

Bonne lecture !

Sommaire

- ACTUALITÉ p 3 à 5
- ÉCONOMIE p 6 et 7
- DOSSIER p 8 à 10
- ENVIRONNEMENT p 11 et 12
- CULTURE - LOISIRS p 13 à 16



SURVEILLEZ VOTRE BOÎTE AUX LETTRES !

Bonjour Valois est distribué dans chaque foyer du territoire. Il arrive que certains d'entre vous ne reçoivent pas nos parutions. Dans ce cas, merci de bien vouloir le signaler à :

communication@cc-paysdevalois.fr
ou au **03 44 98 30 11**

62, rue de Soissons - 60800 Crépy-en-Valois
Tél. : 03 44 98 30 11 - Fax : 03 44 88 37 45
communication@cc-paysdevalois.fr
www.cc-paysdevalois.fr

Directeur de la publication : Benoît HAQUIN
Directrice de la rédaction : Anne-Claire CHOQUER
Rédactrice en chef : Caroline GUÉRIN
Rédactrice en chef adjointe : Pauline NEUMANN
Secrétaire de la publication : Annabelle PITET

© Photos de couverture : © CCPV, A. Pitet
éditorial : Benoît HAQUIN (© CCPV, A. Carrara)

Conception graphique et mise en page : Doncameleon.net
Impression sur papier PEFC à 23 500 exemplaires
N°ISSN en cours

La Voie verte, c'est parti !

ACTU



Le premier coup de pioche n'a jamais été si proche. La Voie verte du Valois est un équipement structurant pour notre territoire. Le projet a mobilisé les services de la Communauté de Communes et le cabinet d'études, SEGIC Ingénierie, pendant plusieurs années. Et pour cause. Sa réussite nécessite une préparation minutieuse qui ne laisse rien au hasard.

Une année 2014 décisive

Le premier semestre 2014 a été consacré au montage du dossier de consultation pour le marché public de travaux d'aménagement.

En septembre, quatre groupements d'entreprises avaient rendu une offre. Des négociations ont été menées. Et c'est lors du Conseil communautaire du 20 novembre, qu'a été attribué le marché de travaux d'aménagement au groupement d'entreprises Eurovia / Cabrema / Sogea & Dehe

Construction / SAS Engazonnement industriel (représentées par Eurovia).

Il s'agit d'aménager les 21 km de délaissé ferroviaire reliant Ormoy-Villers à Mareuil-sur-Ourcq. Autrement dit, rendre les lieux accessibles et agréables aux promeneurs, joggeurs, rollers, patinettes, cyclistes, cavaliers...

Six kilomètres de la Voie verte seront aménagés pour l'obtention du label Tourisme et Handicap.

Et maintenant ?

Le maître d'œuvre, SEGIC Ingénierie, prépare l'organisation et le déroulement des travaux qui dureront environ deux ans.

Les travaux en bref : préparation du terrain (nettoyage, débroussaillage) ; terrassement et nivellement ; nettoyage et curage des aqueducs et des caniveaux ; réalisation de la piste cyclable et de la voie cavalière ; installation d'un mobilier nature (bancs, tables pique-nique...) ; réhabilitation des ouvrages d'art et création de passerelles ; espaces verts.

Le premier coup de pioche sera donné cet été !

Un projet subventionné

La CCPV a travaillé d'arrache-pied pour décrocher des subventions auprès de partenaires financiers. C'était une condition *sine qua non* au lancement du projet.

Des participations importantes et indispensables pour boucler le budget :

- Département de l'Oise : 1 597 500 €
- Région Picardie : 672 889 €
- Europe : des fonds européens seront également mobilisés au titre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER - programmation 2014-2020).

Trier, c'est facile et encore plus simple

Depuis janvier, plus besoin d'utiliser la caissette bleue pour y déposer vos papiers, revues, journaux, catalogues, (...) et les enveloppes ; déposez-les dans votre bac jaune avec les emballages. Vous pouvez garder la caissette pour un autre usage. Les caissettes encore présentées au ramassage ne seront plus vidées.

Un doute... une question ?

Contactez le service Environnement-Déchets de la CCPV : environnement@cc-paysdevalois.fr ou au 03 44 88 30 91



© Eco-Emballages

L'Office de tourisme du Valois a été inauguré



© CCPV, S. Larose

Le samedi 21 mars, les cow-boys et les indiens étaient à Crépy-en-Valois ! C'était l'inauguration des nouveaux locaux de l'Office de tourisme. La Mer de Sable, partenaire de cette journée, s'était délocalisée en plein centre-ville. Pour l'occasion, petits et grands ont pu s'essayer aux cascades comme dans les westerns, pendant que les moins téméraires préféraient se faire maquiller. Tous ont passé un agréable moment clôturé par un goûter bien mérité.

À la fin de la journée, plus de 250 personnes, élus et habitants s'étaient succédé pour visiter les nouveaux locaux de l'Office situés en plein centre-ville de Crépy-en-Valois.

En véritables professionnels du tourisme, les membres de l'équipe ont fait découvrir aux visiteurs un office ultra moderne et « connecté ». Grâce à l'installation d'une tablette tactile géante à l'extérieur, les promeneurs peuvent trouver 24h/24 toutes les informations utiles pour la visite de notre beau Pays de Valois.

La Communauté de Communes a pris officiellement la compétence tourisme depuis un an. Sur le terrain, un travail actif a été mené pour harmoniser l'accueil dans les deux antennes de l'Office du tourisme du Pays de Valois à Ermenonville et à Crépy-en-Valois.

À savoir

L'Office de tourisme du Pays de Valois accueille les touristes... oui, mais pas que. De nombreux Valoisien viennent se renseigner pour préparer des balades qu'ils feront en famille ou entre amis, tout près de chez eux. Alors n'hésitez plus, vous aussi poussez la porte !

Plus d'infos

Office de tourisme du Pays de Valois
82, rue Nationale - 60800 Crépy-en-Valois
03 44 59 03 97 - www.valois-tourisme.fr

L'Oise verte et bleue est de retour !

Les 6 et 7 juin au parc de Géresme à Crépy-en-Valois



© OT du Pays de Valois

« Balade au jardin des 5 sens »

À l'occasion de la 10^{ème} édition de l'Oise verte et bleue, l'Office de tourisme du Pays de Valois, en collaboration avec le Conseil départemental de l'Oise, a mis les bouchées doubles pour vous proposer un programme riche, accessible à tous et surtout à partager sans modération ! Le thème : « Balade au jardin des 5 sens », quoi de mieux pour venir se ressourcer au cœur du parc de Géresme ? Land art, balades, musique verte, contes merveilleux, ateliers nature et manuels, voleurs de sens, rallye familial, spectacle équestre, baptême de poney, course d'orientation,

expositions initiées par les classes crépynoises, initiation au tir à l'arc et à la photographie, rien que ça ! Les animateurs ainsi que toute l'équipe de l'Office de tourisme vous attendent le week-end des 6 et 7 juin 2015 au parc pour vivre, cette année encore, de merveilleuses aventures.

Plus d'infos

Programme complet disponible sur le site :
www.valois-tourisme.com
03 44 59 03 97

Avis aux amateurs de photographie !

Participez au concours photos du SAGEBA :
« L'Automne, un regard, des paysages ».



C'est un concours photos gratuit et ouvert à tous les amateurs de nature. Le thème est : la rivière de l'Automne, ses affluents et ses zones humides. Les inscriptions et dépôts des photos se font via le mail du SAGEBA :

concours@bassin-automne.fr

Les photos doivent impérativement être prises sur le bassin de l'Automne.

La remise des prix aura lieu lors du Festival des 35 clochers, le premier week-end d'octobre à l'église de Pondron.

À cette occasion, il y aura une exposition des plus beaux clichés !

Chaque photo gagnante sera visible dans le calendrier 2016 du SAGEBA.



Quésaco le SAGEBA ?

Le SAGEBA est un syndicat de rivière ayant pour vocation l'amélioration de l'état des masses d'eau souterraines et superficielles. Il est notamment compétent pour l'entretien, la gestion et la valorisation des cours d'eau et des zones humides du bassin versant de l'Automne. Le territoire du SAGEBA regroupe 39 communes (35 dans l'Oise et 4 dans l'Aisne) sur un bassin versant de 287 km². Le réseau hydrographique compte environ 120 km de cours d'eau (dont 35 km pour l'Automne et 10 km pour la Sainte-Marie). La superficie en zones humides est de 1 881 ha. La vallée de l'Automne regroupe un patrimoine naturel remarquable avec plusieurs sites d'intérêt Natura 2000.

Liste des communes :

Auger-Saint-Vincent ; Béthancourt-en-Valois ; Béthisy-Saint-Martin ; Béthisy-Saint-Pierre ; Boissy-Fresnoy ; Bonneuil-en-Valois ; Coyolles ; Crépy-en-Valois ; Duvy ; Éméville ; Feigneux ; Fresnoy-la-Rivière ; Fresnoy-le-Luat ; Gilocourt ; Gaignes ; Gondreville ; Haramont ; Lagny-sur-Automne ; Lévigney ; Morierval ; Néry ; Ormoy-Villers ; Orrouy ; Péroy-les-Gombries ; Rocquemont ; Rosières ; Rouville ; Russy-Bémont ; Saintines ; Saint-Sauveur ; Saint-Vaast-de-Longmont ; Séry-Magneval ; Trumilly ; Vauciennes ; Vaumoise ; Verberie ; Versigny ; Vez ; Villers-Cotterêts.

De nombreux lots à gagner !

- **Prix « Coup de cœur du public »** un vol en montgolfière pour une personne + un calendrier 2016 du SAGEBA
- **Prix « Agence de l'eau »** une nuit pour deux personnes dans les arbres à Pierrefonds + un calendrier 2016 du SAGEBA
- **10 autres photos sélectionnées pour la réalisation du calendrier** un calendrier 2016 du SAGEBA + panier gourmand + **une balade à bord du bateau de la Communauté de Communes des 2 Vallées (CC2V)** d'une valeur de 50 €

Retrouvez le règlement du concours photos et les modalités d'inscriptions sur le site de la CCPV : www.cc-paysdevalois.fr

► Réception des photos avant le vendredi 4 septembre 2015

Faites un petit tour au musée

À Crépy-en-Valois, le musée de l'archerie et du Valois a rouvert ses portes fin mars. Comme chaque année, les personnels n'ont pas chômé pendant les cinq mois de fermeture hivernale.

Entre rénovation, inventaire, récolement et bien sûr préparation de la saison, nos professionnels ont été bien occupés. Et comme d'habitude, ils vous ont concocté un programme de qualité.

Les animations s'adressent aux petits et aux grands, alors n'hésitez pas et venez en famille.

Le programme complet est disponible sur le site du musée :

www.musee-archerie-valois.fr

C'est gratuit pour les moins de 26 ans ! Sinon c'est 4€ l'entrée et 3€ en tarif réduit.

C'est ouvert tous les jours (sauf le mardi), de 14h à 18h, jusqu'au 11 novembre.

Renseignements

03 44 59 21 97
musee@crepyvalois.fr
www.musee-archerie-valois.fr

2015 : année du tir à l'arc

Si l'archerie possède plusieurs facettes et regroupe différentes pratiques, c'est à l'aspect sportif que le musée s'intéresse au travers de l'exposition « Tir à l'arc, naissance d'un sport ».

Venez la visiter jusqu'au 26 juillet.

► L'exposition a été réalisée par la ville de Crépy-en-Valois en collaboration avec la Fédération française de tir à l'arc.



L'happyculture gagne le Valois



© Les Ruchers d'ici

En 2014, la France a produit 10 000 tonnes de miel alors qu'elle en a consommé 40 000 tonnes. C'est donc 30 000 tonnes qui ont été importées sur le marché français. Ce dernier ne faiblit pas, bien au contraire. « Il n'y a aucune fatalité à cela. L'apiculture française a juste besoin de trouver un modèle économique performant pour pallier la demande soutenue de son marché. » répondent Sébastien Santerre et Jean-Baptiste Hebrard, les créateurs du réseau d'happyculteurs*.

Bonjour Valois : quel est votre parcours, comment en êtes-vous arrivés à ce projet ?

Sébastien Santerre : — Mon arrière-grand père avait déjà des ruches. J'ai repris l'entreprise familiale d'apiculture, il y a six ans maintenant. J'ai bien vu l'évolution rapide du métier, et les difficultés des abeilles, qu'il a fallu gérer. De nombreux stages plus tard, l'organisation des ruchers s'est affinée. Aujourd'hui, tout est très technique et l'apiculture est en constante refonte.

Jean-Baptiste Hebrard : — Après mon école de commerce, j'ai travaillé dans des grands groupes industriels et dans des PME en Ile-de-France. Nourri d'expériences commerciales en B to B, je gardais en moi l'envie et le besoin de monter une entreprise avec un vrai produit, qui a du sens. Je suis arrivé récemment en Picardie et j'ai alors rencontré Sébastien. Nous nous sommes vite rendu compte de la synergie de nos compétences : c'est ce qui a été le déclic et a signé le début de l'aventure.



Nous souhaitons développer le cheptel d'abeilles en France et relancer la production de miel au niveau local !



BV : D'où vient votre projet et en quoi est-il novateur ?

SS : — En 2010, sollicité pour une expertise technique au Bénin, dans le département des Collines, j'ai rencontré Alphonse Worru qui gérait 700 ruches avec une approche nouvelle et efficace : la micro-apiculture. J'ai donc décidé de transposer en France un modèle qui fonctionne. Depuis 3 ans, nous testons un nouveau système en Picardie : nous remplaçons des ruches dans les villes et les villages. Devant le succès de cette nouvelle approche, nous avons décidé de nous lancer officiellement et d'en faire notre cœur de métier. Partout, nous confions à des gens intéressés, ruches, abeilles, et petit matériel. Ils deviennent ainsi **happyculteurs actifs**. Tous profils sont concernés : châteaux, campings, monuments historiques, associations, agriculteurs, vergers...

BV : Quel est votre rôle ?

SS et JBH : — Tout d'abord nous dispensons une formation initiale avant de confier les ruches. Tout au long de la saison apicole, nous encadrons, conseillons et intervenons auprès des **happyculteurs**. Nous mettons à leur disposition un suivi informatique qui leur permet de connaître le travail à réaliser auprès des abeilles. Notre rôle de prestataire se fait jusque dans la vente du miel produit par les **happyculteurs**, qui le commercialisent avec leur propre étiquette et leur prix de vente.



La France produit de moins en moins de miel

*happyculteurs : détournement du mot apiculteur par la contraction de happy (joyeux) et apiculteurs.

BV : Quel est l'avantage de ce mode d'exploitation des ruches ?

SS et JBH : — L'apiculture a vu son degré de technicité augmenter au fil des années et notre savoir-faire technique, notre réactivité, est précieux et indispensable pour nos *happyculteurs*.

Notre démarche réside à instaurer un partenariat avec nos *happyculteurs*, autour de la ruche. L'objectif est qu'ils soient capables de s'occuper d'un micro rucher et d'y produire leur propre miel.

Notre modèle économique est une pratique moderne en apiculture qui allie économie d'entreprise et développement durable. Le fait de produire et vendre du miel localement signifie des circuits courts, donc moins de transport, une haute traçabilité du miel, moins de maladies dans les ruchers.



© Les Ruchers d'ici

BV : Avez-vous été soutenu localement dans votre projet ?

SS et JBH : — Notre projet a été suivi et soutenu par le pôle création et reprise d'entreprise de la CCPV. Cela nous a permis de finaliser notre projet et d'obtenir des financements complémentaires et non négligeables : 16 000€ de prêt d'honneur et 6 000€ de prêt NACRE (prêt sans garantie ni caution personnelle auprès d'Initiative Oise-Est).

Notre projet fait également l'objet d'un prêt participatif de 10 000€ (ou crowdfunding). Toute personne peut nous prêter de l'argent et ainsi soutenir notre projet ■



La CCPV soutient la création d'entreprises sur son territoire

En 2014, la CCPV a reçu et accompagné **110 porteurs de projet**.

La plateforme d'Initiative Oise-Est, partenaire de la CCPV, a contribué au financement de 11 projets en accordant des prêts à taux 0 (sans garantie, ni caution personnelle).

113 000€ ont ainsi été prêtés (90 000€ en prêt d'honneur et 23 000€ en prêt NACRE) favorisant l'implantation de **10 nouvelles entreprises** et **1 reprise** et **la création de 13 emplois** sur le territoire du Valois.

Ce soutien technique et financier a pour but de faciliter l'accès au prêt bancaire. Pour ces entreprises, plus de 500 000€ ont ainsi été prêtés pour ces projets (prêt bancaire, PCE, crédit de TVA et crédit-bail).

Envie de vous lancer ?

Ouvrez votre société dans le pays de Valois !

L'équipe du service Développement économique de la CCPV vous accueille et vous informe gratuitement.

Elle vous conseille sur les méthodes les plus adaptées pour vous lancer ou vous développer.

N'attendez plus, contactez-les :

> 03 61 58 91 90

> conomie@cc-paysdevalois.fr



La newsletter de l'actualité économique de votre territoire
www.cc-paysdevalois.fr/dev_eco/newsletter.php



La Mère Poule souffle sa première bougie

Le kiosque presse de la gare de Crépy-en-Valois a laissé place il y a un an à La Mère Poule, spécialisée dans les produits de rôtisserie. « Notre cœur de métier est la rôtisserie mais nous proposons également des plats du jour, des sandwiches variés, des terrines ou encore des desserts ».

Bruno Ledru, créateur de l'enseigne, est ravi

d'avoir contribué à faire renaître ce lieu, ainsi, deux emplois ont pu être créés. « Le soutien technique et financier de la CCPV a permis la réalisation de ce beau projet ».

Bruno Ledru a bénéficié d'un prêt d'honneur de 8 000€ (sans garantie, ni caution, via la plateforme Initiative Oise-Est).



© CCPV, A. Pitet

Bienvenue à La Passerelle !



Depuis le 12 janvier, la CCPV a pris ses quartiers à Crépy-en-Valois dans l'ancien bâtiment administratif de CASE POCLAIN. Après de longs mois de travaux, le bâtiment reprend vie avec les services du Centre des finances publiques, de la MIEF (Maison de l'emploi et de la formation et Mission locale) et de la CCPV.

La Communauté de Communes du Pays de Valois est installée au premier étage. **Lumineux, moderne et spacieux**, l'espace n'a pas pris une ride depuis sa construction en 1998. Un espace d'accueil, des bureaux, une salle de réunion, un parking, sont autant d'atouts pour l'intercommunalité du Pays de Valois.

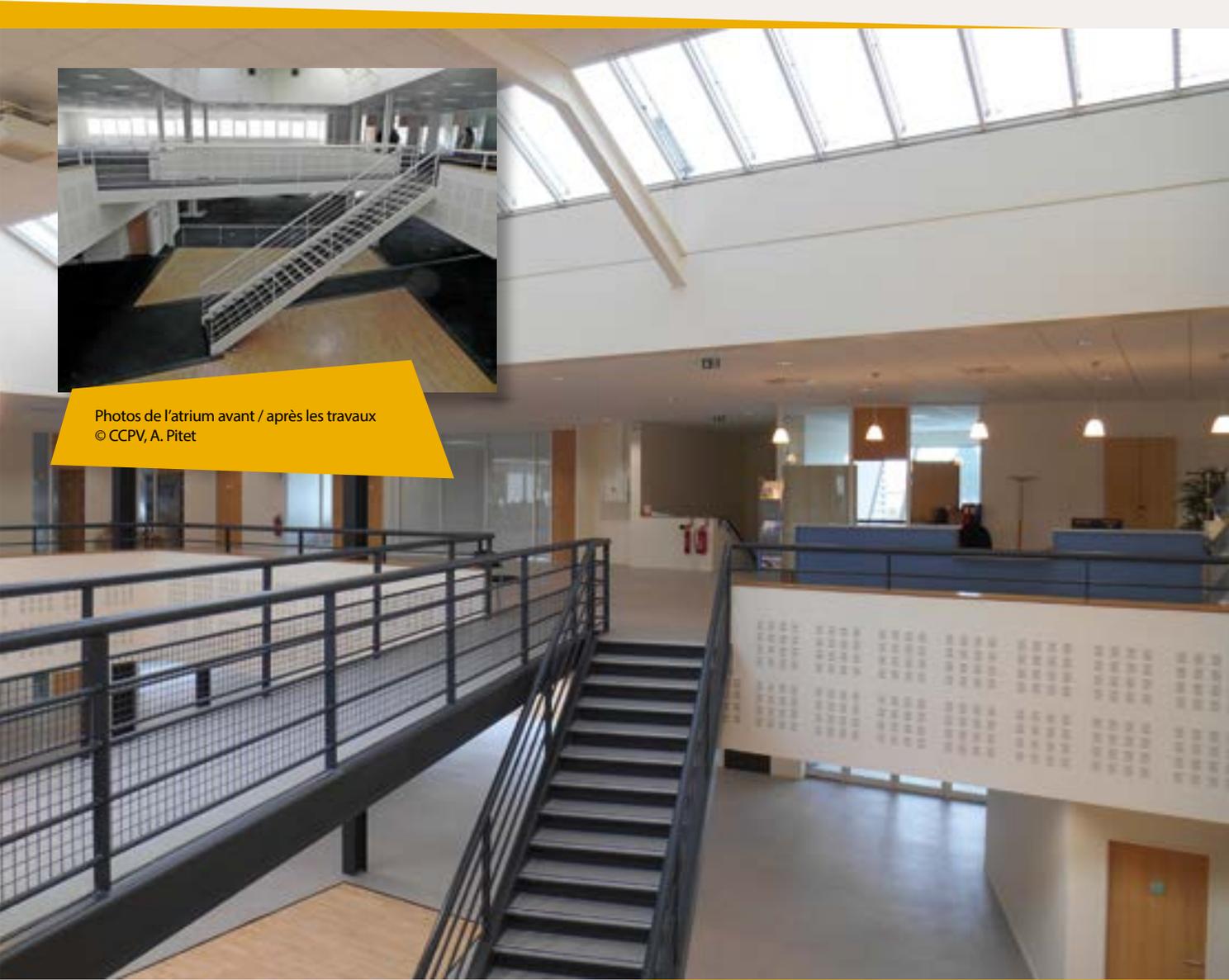
La Passerelle... C'est un élément architectural, central dans le bâtiment, qui a inspiré les élus quant au nom de baptême de l'espace. Au-delà du côté purement construction, La Passerelle évoque des échanges, des passages entre les uns et les autres. 1^{er} étage, rez-de-chaussée, circulation, fluidité, bref de la vie, de l'activité. Passerelle aussi pour les habitants du territoire qui retrouvent dans un seul et même lieu des services publics tels que le Trésor public, la MIEF et bien sûr la CCPV.

La Passerelle est située au 62 rue de Soissons à Crépy-en-Valois.





Le bâtiment est entièrement accessible avec la création d'un ascenseur pour permettre un accès aisé aux personnes à mobilité réduite. Les sols et faux plafonds ont été changés et les espaces de travail en openspace refaits.
 Ci-dessus, les travaux en 2014 - © CCPV, J.-L. Démarez



Photos de l'atrium avant / après les travaux
 © CCPV, A. Pitet



Après Nanteuil-le-Haudouin, bonjour Crépy-en-Valois !

Ce ne fût pas une mince affaire pour l'équipe du déménagement qui a dû utiliser un monte-charge pour débarrasser les locaux du siège en plein centre-ville de Nanteuil-le-Haudouin. Tous les bureaux ont été déménagés en une semaine.

Les anciens locaux ont été restitués à leurs propriétaires sauf pour le 7 rue de la Couture occupé aujourd'hui par l'école de musique du Valois (emdV).



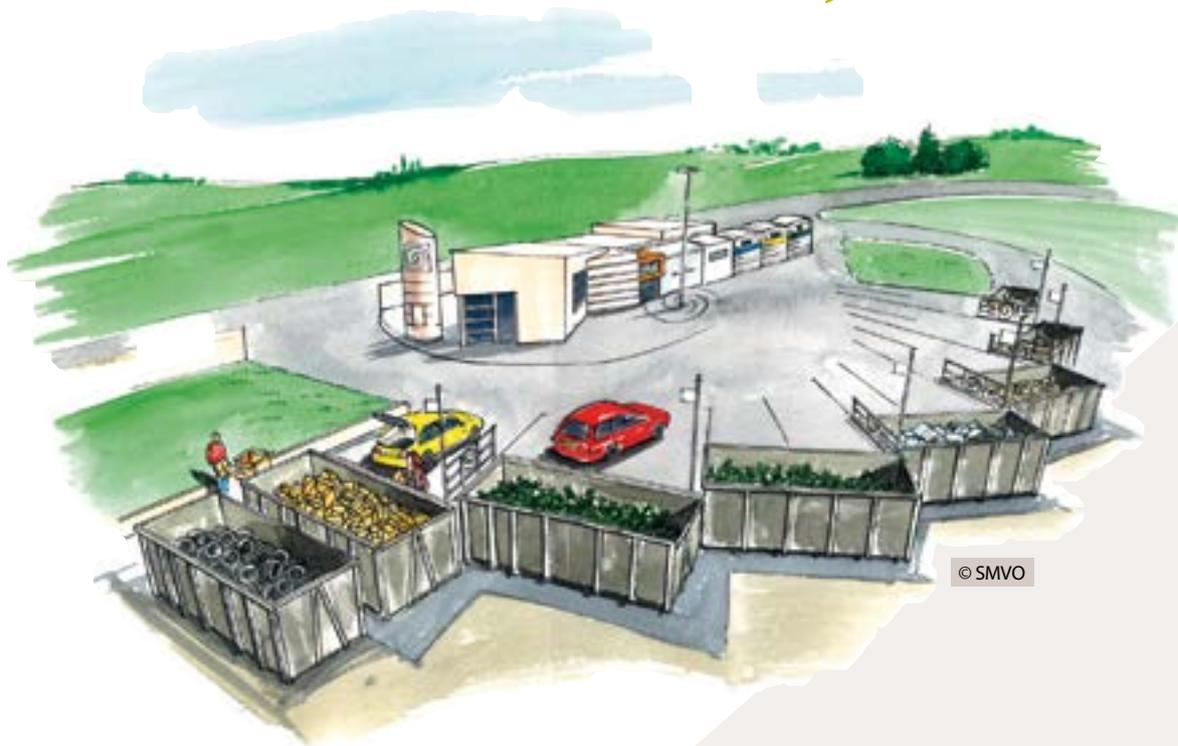
Le déménagement en images...

© CCPV, A. Pitet

Les 32 et 37 bis rue Gambetta (ci-contre) étaient les locaux du service culturel et du siège de la CCPV.
Le 7 rue de la Couture (ci-dessous) où sont installés dorénavant les services de l'emdV.



Pour préparer l'arrivée du printemps et les déchets de jardin



Avec le printemps, arrive la saison des nettoyages de jardin, des plantations et des premières tontes.

Si vous avez de grandes quantités de déchets de jardin, vous devez les déposer dans les déchetteries de Crépy-en-Valois, Morienvall, Betz ou de Le Plessis-Belleville.

Pour des plus petites quantités, vous pouvez utiliser le service de ramassage à domicile jusqu'au 27 novembre 2015. Pour connaître le jour précis du passage dans votre commune, consultez le calendrier des collectes qui a été distribué dans votre boîte aux lettres ou sur www.cc-paysdevalois.fr.

La collecte des déchets de jardin est réglementée

À chaque collecte, vous pouvez présenter jusqu'à 3 volumes de déchets de jardin d'environ 80 litres chacun. Ils doivent être présentés dans des récipients solides (poubelles ou conteneurs), en fagots ou dans des sacs en matière biodégradable (sacs en plastique interdits).

Attention ! Veillez à n'utiliser que des récipients conformes aux normes en vigueur (EN 840 1-6) car s'ils sont cassés lors du ramassage, ils ne pourront pas être remplacés par le service. Les poubelles lourdes en métal, les bidons coupés ou les très petits contenants (comme les seaux) ne sont pas acceptés. Pour exemple ces modèles ne sont pas conformes ▼



Floralys du Valois

Le service Environnement de la CCPV était aux 7^{èmes} Floralys, les 16 et 17 mai dernier à Crépy-en-Valois. Vous étiez proposées des animations pour les enfants et des explications pour les parents.



Vos déchetteries Verdi à votre service



Rappel des horaires d'ouverture

Du mardi au samedi : 9h – 12h et 14h – 18h
Dimanche : 9h – 12h
Fermeture les lundis et jours fériés

Pour accéder aux déchetteries, vous devez être en possession d'une carte à puce. Pour l'obtenir et connaître les modalités d'apports, rendez-vous sur le site Internet du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise : www.smvo.fr

Un nouveau prestataire pour le SPANC



Installation d'un assainissement non collectif © ACM Ricbourg

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Communauté de Communes du Pays de Valois a confié à la société Nantaise des Eaux, la mission de contrôle des assainissements non collectifs.

Concrètement, cela signifie qu'un technicien de la Nantaise des Eaux réalise l'examen de votre installation d'assainissement autonome pour le compte de la CCPV.



Quand dois-je contacter le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) ?

Si vous vendez votre maison et que vous n'êtes pas raccordé au « tout à l'égout », vous avez l'obligation de justifier de l'état de votre installation d'assainissement non collectif, depuis le 1^{er} janvier 2011.

• Un contrôle a déjà eu lieu :

vous devez annexer à la promesse de vente, ou à défaut à l'acte authentique, le rapport de contrôle du SPANC datant de moins de trois ans ;

• Aucun contrôle n'a eu lieu ou il remonte à plus de trois ans :

nous vous invitons à prendre contact avec le SPANC de la Communauté de Communes pour convenir d'un rendez-vous.

Le délai pour vous fournir ce document est d'environ trois semaines. Ce contrôle vous est facturé 150 € TTC (prix 2015).

Si vous rénovez ou créez un assainissement non collectif, vous devez faire réaliser une étude de filière d'assainissement non collectif par un bureau d'études spécialisé puis soumettre votre projet au SPANC.

Ce contrôle est réalisé en deux étapes :

- l'analyse du projet sur dossier,
- la vérification de la conformité des travaux, en tranchées ouvertes.

Vous trouverez le dossier de demande de création/réhabilitation ainsi que des conseils et une liste indicative de bureaux d'études sur le site internet de la CCPV :

www.cc-paysdevalois.fr/eau/spanc.php

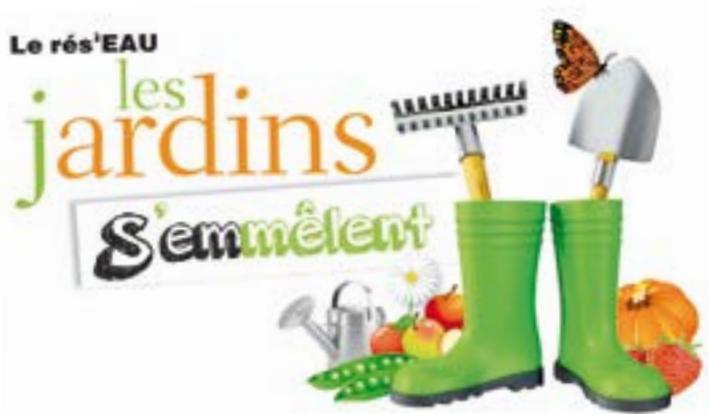
Le coût de la redevance pour l'analyse du projet et la vérification de la conformité des travaux est de 310 € TTC (prix 2015).



Installation d'un assainissement non collectif © CCPV, A. Soilly

Contact SPANC

03 44 98 30 10 et eau@cc-paysdevalois.fr



Renseignements et inscriptions

Les jardins s'emmêlent
URCPIE de Picardie :

contact@cpie-picardie.org

ou 03 23 80 03 02

Des ateliers et des rencontres d'échanges gratuits à destination des jardiniers

Le rés'EAU «les jardins s'emmêlent» vous propose un programme d'ateliers et d'échanges pour jardiner malin.

Créé par l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (URCPIE) de Picardie avec le concours financier de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, ce programme est destiné aux jardiniers amateurs ou confirmés.

Il les sensibilise au jardinage sans pesticide, valorise «les bonnes pratiques» et apporte des conseils pour aller plus loin.

Régulièrement, des animations et des rencontres d'échanges gratuites sont organisés dans le Valois.

Prochains ateliers :

• Samedi 30 mai :

Désherbez futé !

► 14h30 à Vattier-Voisin, Fresnoy-la-Rivière

• Samedi 25 juillet :

Peignez avec les plantes de votre jardin - réalisation de teintures végétales avec les plantes du jardin

► 9h à Crépy-en-Valois

Harmonie du Valois recherche musiciens

L'Harmonie du Valois est une association créée en 1986 sous l'impulsion de quelques musiciens amateurs crépinois. C'est aujourd'hui un orchestre qui propose un répertoire très éclectique : de la musique de variété aux arrangements de musique « classique » en passant par le jazz et les comédies musicales.

Aujourd'hui l'Harmonie compte un effectif d'une vingtaine de musiciens amateurs qui lui permet d'assurer des concerts de qualité mais limite l'étendue de son répertoire. Elle cherche donc à recruter des musiciens dans l'ensemble des pupitres de l'orchestre. Que vous soyez instrumentiste confirmé, hésitant, ancien, jeune, venez la rejoindre !

Et même si vous avez arrêté de pratiquer depuis longtemps, l'ensemble des musiciens saura vous mettre à l'aise. Alors, n'hésitez plus !

Quelques mots sur l'association...

L'Harmonie du Valois est très impliquée dans la vie culturelle du Valois. Elle participe au Festival des 35 clochers de la Vallée de l'Automne et se produit en concert au gré des contacts... Depuis son origine, elle organise aussi deux concerts annuels à Crépy-en-Valois auxquels s'ajoutent d'autres participations aux manifestations locales (fête de la musique, événements patriotiques ou des représentations au sein des résidences pour personnes âgées).

À l'occasion, l'Harmonie du Valois invite régulièrement d'autres associations musicales crépinoises (ou d'ailleurs) comme la chorale Clairval, le Jazz-Band du Valois ou l'école de musique Érik Satie.



© Harmonie du Valois

Contacts et renseignements

Pierre LAGUIONIE, président
pierre.laguionie_mhvh@gadzarts.org
03 44 87 14 63

Sarah CROCHEMORE, secrétaire
sarah.crochemore@gmail.com

Représentations 2015 à Crépy-en-Valois :

- 21 juin : fête de la musique
- 25 octobre : concert d'automne (salle des fêtes)
- 8 novembre : foire (salle des fêtes)

La saison 2014-2015 des Musivales s'achève en beauté !

CULTURE



Klô Pelgag, 21 mars



Octuor de Schubert, 8 février



Orchestre de Picardie, 18 avril



Le Bourgeois Gentilhomme, 10 et 11 janvier

Au programme ce printemps dernier, encore et toujours des spectacles où il faisait bon venir en famille !

C'était le samedi 21 mars à Péroy-lès-Gombries, un énorme coup de cœur pour une jeune chanteuse québécoise, **Klô Pelgag**, qui avec plus de 150 concerts (déjà !) a dégagé une chaleur sur scène et remporté un grand succès ! C'était du théâtre, avec l'adaptation d'un roman d'Odön von Horvath, montée par **Jean Bellorini, un metteur en scène parmi les plus créatifs de sa jeune génération.**

C'était aussi de la musique classique avec un programme des plus romantiques proposé par **l'Orchestre de Picardie.**

Si vous avez raté les derniers spectacles...

Klô Pelgag

Près de 100 personnes sont venues applaudir la talentueuse Klô Pelgag à Péroy-lès-Gombries. Cette jeune artiste québécoise nous a fait voyager dans son univers fantasque et surréaliste. Elle-même au piano et à la guitare, elle était accompagnée d'une violoncelliste, d'un contrebassiste et d'un batteur.

Le Bourgeois Gentilhomme

Il s'agissait d'un projet partenarial, puisqu'au-delà des comédiens de la Compagnie de la Fortune, basée à Séry-Magneval, étaient associés des danseuses de l'Usine à Danse et des musiciens de l'École de musique du Valois (EmdV). Plus de 300 spectateurs ont assisté aux 2 représentations à Péroy-lès-Gombries. À noter également que, dans le cadre de sa programmation en direction du jeune public, le centre culturel MJC a organisé 4 séances du Bourgeois Gentilhomme pour les collégiens et lycéens du Valois. Plus de 1 200 élèves y ont assisté.

L'Octuor de Schubert a réuni 140 personnes à l'auditorium d'EGB du Plessis-Belleville le 8 février. Ce concert de musique de chambre était proposé en partenariat avec l'Espace Jean-Legendre et le Théâtre Impérial de Compiègne. Il était précédé d'une conférence autour de l'œuvre, animée par l'École de musique du Valois. Une belle réussite.

Pour l'un des spectacles phare de la saison, 180 spectateurs se sont retrouvés autour de **Barcella et ses chansons** le 14 février à Lévignen. Ce concert était une parfaite image de ce que sont les Musivales : un public familial

et nombreux, où tous les âges sont présents (de 4 à 80 ans), des artistes généreux et chaleureux. Tous, chanteurs, musiciens et spectateurs, avaient le sourire à la fin du concert... Une osmose s'est créée entre tous !

Un fils de notre temps

Avec cette pièce représentée le 24 mars à Glaignes, Jean Bellorini a offert un moment de théâtre poignant, une plongée dans l'histoire qui a fait vivre aux spectateurs présents, un véritable instant d'émotion.

Enfin, le 18 avril, le concert de **l'Orchestre de Picardie** a fait salle comble à Mareuil-sur-Ourcq. Les amateurs de raretés musicales, amoureux de musique romantique se sont régalés avec un programme de premier choix : un essai symphonique d'un certain Richard Wagner âgé de 19 ans ; un Allegro à l'instrumentation insolite d'un compositeur néerlandais Johannes Bernardus van Bree, peu connu du début du XIX^{ème} siècle ainsi que la géniale « Concertante » pour violon et alto en mi bémol majeur K.364 de Mozart et la poétique et vagabonde Sérénade en la majeur de Brahms.

Un dernier spectacle à découvrir en famille...



Barcella, 14 février



Un fils de notre temps, 24 mars

« Toujours au plus près des habitants, la saison des Musivales continue son tour du Pays de Valois :

Péroy-lès-Gombries, Gaignes, Mareuil-sur-Ourcq et Nanteuil-le-Haudouin. Continuez à utiliser le tarif groupe (40€ pour 4 places au lieu de 48€), en partageant votre voiture avec 3 autres spectateurs : amis, voisins, collègues...

Le défi est en passe d'être relevé puisque vous êtes près de 100 à en avoir bénéficié. Enfin, pour être au plus près de vous, la billetterie des Musivales arrive à l'Office de tourisme du Pays de Valois (Antennes de Crépy-en-Valois et Ermenonville). »



Guy-Pierre de Kersaint,
vice-président en
charge de la culture

Luc Alenvers

CHANSON



chanteur pour rire...
chanteur pour drame...

Une fine silhouette portant guitare en bandoulière, au service de mélodies étonnantes et chamarrées, où se mêlent airs tzigano-swing, couleurs latines et chansons populaires. Une plume doucement acérée, trempée à l'encre de l'humour noir, à la fois sombre et solaire avec une grosse lampée de tendresse... En trame de fond, le plus beau des carnivals et la plus terrible des tragédies : cette féconde ironie de la vie. À l'envers et en musique, le monde a bien meilleure allure !

Samedi 30 mai 20h30

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

lucalenvers.wix.com

3 points de vente pour les réservations :

Office de tourisme du Pays de Valois

• **Antenne de Crépy-en-Valois**
82 rue Nationale :
du lundi au samedi de 9h30 à 12h et
de 13h30 à 18h ; les dimanches et
jours fériés de 9h30 à 12h.

• **Antenne d'Ermenonville**
2bis rue René de Girardin :
du jeudi au dimanche de 10h à 13h et
de 14h à 18h.

Communauté de Communes du Pays de Valois

• **62 rue de Soissons à Crépy-en-Valois :**
du lundi au mardi de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h45 ; du mercredi au jeudi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ;
le vendredi de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 16h30.

► Réservez en ligne sur le site : www.musivales.cc-paysdevalois.fr

Retrouvez des extraits vidéo, photos et annonces
des prochains spectacles sur la page Facebook !



www.facebook.com/musivales

et sur le site Internet

www.musivales.cc-paysdevalois.fr

Vous vous ferez ainsi une idée précise
des spectacles.

Un spectacle vous intéresse ?

Renseignez-vous au **03 44 88 05 15**

Abonnez-vous à la Newsletter des Musivales : musivales@cc-paysdevalois.fr



Le 6 février 2014, les collégiens ont participé à une cérémonie sur la tombe du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe, à Paris © Ceuxde2014

«Ceux de 2014», les historiens en herbe du Valois

Depuis l'année dernière, bon nombre de collectivités, associations et autres acteurs locaux, se mobilisent pour rendre hommage aux combattants de la Grande Guerre. L'année 2014 a ouvert la voie aux commémorations du centenaire de « 14-18 ».

Le projet pédagogique « Ceux de 2014 » a été créé dès 2013 à cette occasion. Depuis maintenant plus de deux ans, une centaine d'élèves des collèges de Nanteuil-le-Haudouin, Betz et Crépy-en-Valois, encadrés par leurs professeurs d'histoire, mettent en lumière l'histoire de leur commune et le rôle tenu par les habitants pendant la Première Guerre mondiale.

Alors bien sûr, lorsque l'on évoque la guerre de 14-18 dans le Valois, c'est l'épisode des Taxis de la Marne qui vient immédiatement à l'esprit. Ensuite, dans la mémoire collective, c'est un peu plus confus... On sait plus ou moins que de terribles combats ont eu lieu pas très loin, dans l'Aisne, la Seine-et-Marne ou le nord-est de l'Oise. Mais peu savent que le Valois fut une base arrière pour l'armée française pendant plus de quatre ans.

C'est précisément pour éclairer cette période de l'histoire de notre territoire « un peu floue », que ces historiens en herbe se sont lancés dans l'aventure qu'ils ont baptisée « Ceux de 2014 ».

En explorant « la petite histoire », ils rendent hommage à leurs ancêtres qui ont tenu un rôle primordial dans le soutien des soldats en restant à l'arrière du front.

À la rencontre des familles encore présentes sur le territoire, ils interrogent les descendants sur les anecdotes qui ont ponctué ces années de conflit. Encadrés par leurs professeurs garants de la véracité historique des informations, les collégiens ont conçu trois parcours de mémoire. Ils invitent les Valoisiens à partir sur les traces du premier conflit mondial dans les cantons de Crépy-en-Valois et Nanteuil-le-Haudouin.

Votre magazine Bonjour Valois vous racontera l'avancée de leurs travaux jusqu'en 2018.

Vous pouvez aussi consulter leur blog :

<http://ceuxde2014.over-blog.com>

N'hésitez pas à les encourager et pourquoi pas, à leur offrir votre témoignage.



Les élèves travaillent sur les archives comme de vrais historiens © Ceuxde2014

Ceux de 2014

- 3 collèges
- 3 professeurs d'histoire
- 100 élèves passionnés
- 5 années de projets

3 parcours de mémoire

- N°1 : L'invasion et les « exactions » allemandes
- N°2 : Le Valois au cœur de la bataille de l'Ourcq
- N°3 : La « poursuite » des Allemands et le recul du front. Le Valois devient une base arrière pour l'armée française.

La CCPV s'implique

Votre communauté de communes accompagne ses villes et villages membres dans la promotion de « leur histoire 14-18 ». Tantôt facilitateur, tantôt coordinateur, la CCPV a pour objectif de valoriser et de faire connaître les actions qui seront menées sur son territoire jusqu'en 2018.